

Nancy ce 28 Décembre 1905.

Bon bon cher ami,

Avec moi-même du flét l'occupation
diverse et peu récréative d'ailleurs qui
continue à me débiter, c'est à
peine si je puis saisir quelques rares
instants pour les souvenirs de fin d'année.
Effi de ne pas manger, de moins avec
autant que je suis le plus je commence
par eux et vous abusez du meilleur
de ma part, les yeux les plus chaleureux
pour l'année qui va s'ouvrir: Que
Dieu vous benoisse vous et tous les vôtres,
qu'il tienne compte des efforts que vous
faites pour résister aux sollicitations de
cette nature active et gériveuse et que l'année

1906 me se raffermira définitivement
cette santé; j'espère que la première
année de repos de travail professionnel
ne m'en aura pas causé trop de fatigue.
D'ailleurs l'exemption des examens, que
vous avez eu la sagesse de solliciter, est
un allègement sérieux. Et vous devez être
maintenant suffisamment en possession
des matières du mois de la
méthode et de la pratique générale de
votre cours de doctorat, bien que sa
préparation m'ait donné plus de peine.
Il est vrai qu'à côté de cela vous
avez, dans toutes les réunions, comités et
affaires de toute sorte auxquelles vous vous
intéressez, mille soucis et tentations de vous
dispenser d'elles. Mais il ne semble que
si vous pouvez n'en perdre qu'à des
moments et au genre d'occupations dont vous
apprêtez de la distraction plutôt que vous
cause de la fatigue.

J'en parle avec un certain intérêt
mais qui ne vous gêne pas, de peur de vous

pas, de tout ce qui pourrait m'intriguer.
J'ai en fait fini avec les lois avec
cette désagréable liquidation de vos affaires
de famille. Et n'est pas que les choses
n'avaient pas, mais l'impression est
constamment assailli de complications nouvelles.
Et quand un point semble réglé, il apparaît
deux ou trois nouvelles difficultés à élucider.
Malgré tout le gros de la besogne est
fait et les lois principales définitivement arrêtées.
Dans deux ou trois mois, j'en sentirai
je pense bien dégagé.

Ces jours-ci j'en dis de plus
n'occupe actuellement de toute ma petite
part. Ma femme - en dépit d'espérances
creusées par l'attente d'une nouvelle
maternité - a voulu tenir les promesses
qu'elle avait faites à votre petite isabelle
de l'aller voir à Teltbach pour les
fêtes de Noël. Elle est partie vendredi
dernier et j'attends ce soir j'en dis
quelques nouvelles.

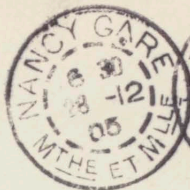
de son voyage et, par ses lettres aussi, de
notre bonheur, qui paraît se mettre à
l'allégresse, & dilate parfaitement heureux
là-bas, et supporte bien la rigueur de la prison.

J'allais oublier de vous remercier
de votre bonne lettre du 14, dont les détails
m'ont été intéressés. J'avois suis reconnaissant
de ce que vous avez bien voulu dire à M.
Cana. Il pourra vous écrire me faire
de rendre mon manuscrit de la traduction
du droit de famille. Mais par l'absence
mis au point, ce sera une autre affaire.
Il n'est matériellement impossible de
m'en occuper avant plusieurs mois. C'est
ce que j'ai pu faire, s'a été au commencement
de l'année la révision des 50 premiers §§
environ. depuis lors, je n'ai pas eu un
moment à y consacrer et je n'ai écrit aucun
autre probaire. donc, tout ce que j'ai pu
faire par l'instant sur l'avis de mes
§§ révisés, c'est m'attachant le temps restant
de celle ma nouvelle traduction sur l'ancien,
les notes n'ayant comporté que de légères
modifications.

Je vous prie mes respects à vos
amis les plus sympathiques à Paris
et à vos amis. En amical souvenir aussi à vos deux
filles, et c'est un plaisir de rester avec vous très cordialement attachés.

F. Goussier

7^e



Monsieur R. Leilles,

Professeur à la Faculté de droit,

14 rue Saint-Guillaume.

Paris (VII^e)

